

peuvent qu'attacher un grand poids aux réponses qui seront faites à ces propositions dans leur appréciation des chances de négociations visant la détente et la coopération en Europe.

Échanges économiques, techniques et culturels

11. Les gouvernements des pays alliés considèrent que non seulement les échanges économiques et techniques, mais aussi les échanges culturels, entre les pays intéressés peuvent être mutuellement avantageux et favoriser la compréhension réciproque. Des résultats plus importants pourraient être atteints dans ces domaines grâce à une plus grande liberté dans la circulation des personnes, des idées et des informations entre les pays de l'Est et de l'Ouest.

12. Les travaux de l'Alliance quant au problème du milieu humain prendront toute leur valeur s'ils fournissent le point de départ d'une plus vaste coopération. Celle-ci pourrait, et devrait, être un objectif à court terme. Les gouvernements des pays du Pacte de Varsovie ont d'ailleurs manifesté de l'intérêt pour cette idée. La coopération pourrait aussi se développer, par exemple, dans le domaine plus spécialisé de l'océanographie. Des efforts plus intenses dans de tels domaines devraient être poursuivis, soit sur le plan bilatéral ou multilatéral, soit dans le cadre des organisations internationales existantes auxquelles appartiennent les pays intéressés.

Perspectives de négociations

13. Les Ministres considèrent que les questions concrètes mentionnées dans la présente déclaration et qui concernent la sécurité et la coopération en Europe pourraient se prêter à des discussions ou à des négociations avec l'Union soviétique et les autres pays de l'Europe de l'Est. Les gouvernements alliés poursuivront et intensifieront leurs contacts, discussions ou explorations par toutes les voies appropriées, bilatérales ou multilatérales, convaincus que, pour avoir le maximum de chances de progresser, il faudra choisir dans chaque cas les procédures les mieux adaptées au sujet considéré. Ils ont à ce propos exprimé leur appui aux initiatives bilatérales prises par le Gouvernement fédéral allemand vis-à-vis de l'Union soviétique et des autres pays de l'Europe de l'Est, en vue de conclure des accords sur la renonciation à l'emploi ou à la menace de la force. Les Ministres ont exprimé l'espoir que les contacts actuels se développeront de façon à permettre à tous les pays intéressés de participer aux discussions et négociations sur les problèmes essentiels concernant la coopération et la sécurité en Europe avec de réelles chances de succès.

14. Les pays membres de l'Alliance restent attentifs à tous signes que l'Union soviétique et les autres pays d'Europe orientale donneraient d'une disposition favorable à la discussion de mesures permettant de réduire la tension et de favoriser la coopération en Europe et d'engager des actions constructives en ce sens. Ils ont noté à cet égard les références faites par ces pays à la possibilité de tenir prochainement une conférence sur la sécurité européenne. Les Ministres